

Bureau du 19 mai 2020

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 09h30

Etaient présents :

Civilité	Nom	Représente
Monsieur	Frédéric DUCHE	Président Eure Normandie Numérique
Monsieur	James BLOUIN	CC Vexin Normand
Monsieur	Jean-Hugues BONAMY	Conseil Départemental
Monsieur	Sylvain BONENFANT	CC Roumois Seine
Monsieur	Daniel JUBERT	Conseil Départemental
Monsieur	Hervé MAUREY	Région Normandie
Monsieur	Jean-Claude PROVOST	Interco Normandie Sud Eure
Monsieur	Alfred RECOURS	Conseil Départemental

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Le premier rapport concerne l'adoption des modalités de réunion du Bureau en visioconférence. En effet, l'article 6 de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 a précisé les modalités de réunion des instances délibérantes des collectivités territoriales suite à la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Il est ainsi possible de réunir les instances délibérantes du Syndicat par visioconférence ou audioconférence durant la période d'état d'urgence sanitaire qui a été prorogé jusqu'au 10 juillet 2020.

Le deuxième rapport concerne l'adoption du procès-verbal du précédent Bureau en date du 10 mars 2020.

Après avoir procédé au vote, toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Ce Bureau est également un Bureau préparatoire au prochain Comité Syndical. Il est ainsi présenté aux membres du Bureau, les rapports qui seront transmis à l'ensemble des délégués.

La séance est levée à 11h00.